

qui ont pour effet de diviser et de passionner l'opinion.

Comme on peut s'en convaincre, le péril ne s'attache pas seulement à des cas spéciaux, mais il peut se présenter à tout moment et chez tous les aliénés; d'où l'on peut conclure logiquement à l'opportunité légitime sinon à la nécessité de séparer les fous du commun des autres hommes.

On pourrait ajouter à ces motifs, l'influence pernicieuse que peuvent exercer ces malades, sur la moralité publique, soit par leurs exemples, soit par les traitements dont ils sont l'objet. Ce n'est pas sans péril pour elle, qu'ils étalent devant le public des procédés, des gestes et des paroles plus ou moins propres à scandaliser. Les plaisanteries grossières, les persécutions dont on les accompagne sous prétexte d'amusement, offrent également un spectacle démoralisateur et peu digne de notre civilisation.

L'aspect même des malades n'est pas toujours indifférent au point de vue de la contagion. Un grand nombre de faits de ce genre se trouvent relatés dans les auteurs; la plus commune est la contagion du suicide dont les exemples se présentent chaque jour. Il faut y joindre aussi ces épidémies singulières qui se sont déclarées à diverses époques, entre autres, l'épidémie de Marzine qui occupa vivement l'opinion et quelques autres plus récentes et moins célèbres dont la science n'a pas encore pu donner l'explication.

Une dernière considération se présente relativement à la propagation de la folie par l'hérédité. Cette cause occupe incontestablement une place importante dans l'étiologie de cette maladie et l'on ne saurait trop prendre des mesures efficaces pour y mettre des obstacles. Le séjour des aliénés au sein de la société ne peut que favoriser son action par la facilité plus grande qui leur est donnée de fonder des